

MAIRIE DE GIDY

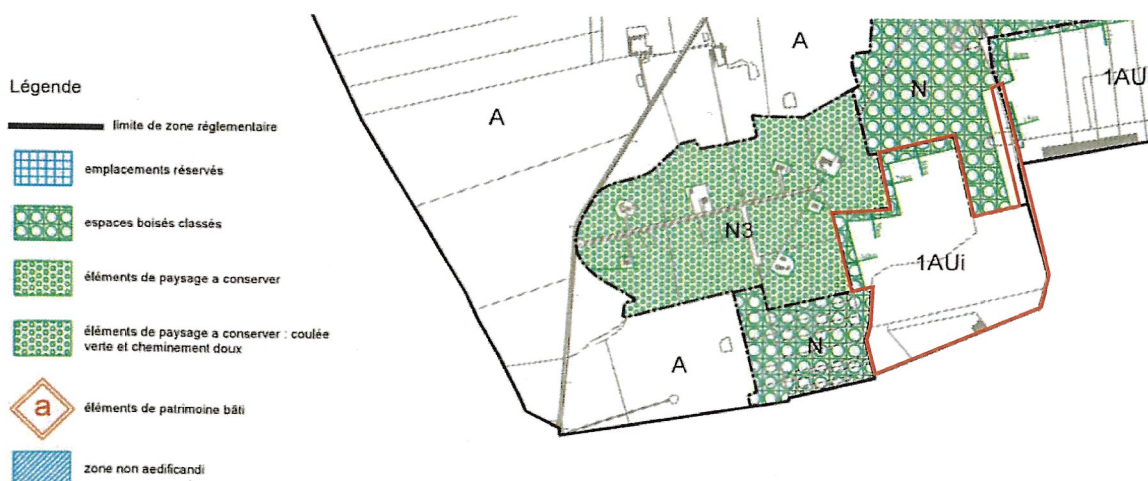
Le 10 novembre 2020

Stéphane Robinet
SEQUOIA SAS
Bois des cotes - 300 route Nationale 6
69760 Limonest

Objet : projet d'implantation d'un site logistique – Avis sur conformité nouveau PLUi
Référence : PC 045 154 19 Y 0009

Monsieur Robinet,

Faisant référence à votre demande de Permis de Construire pour un site logistique de 63.958 m² sur la commune de Gidy, le projet s'étendra sur les parcelles n°62, 122 et 354 de la section R du cadastre communal (ensemble matérialisé en rouge dans le plan ci-dessous).



Vous nous avez questionné sur notre interprétation du PLUi quant au respect des mesures anti-bruits relatifs à la zone pavillonnaire de la Tassette, située en limite Ouest de votre projet de construction.

Conformément à nos échanges avec le service instructeur, je vous confirme bien que vos dispositions anti-bruits, matérialisés par des merlons paysagers d'une hauteur de 3,50m ou des constructions, sont bien conformes aux dispositions du PLUi, ce dernier étant applicable courant 2021.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer l'expression de notre considération distinguée.

Le Maire,
Benoit PERDEREAU

